

## Articles dans des revues juridiques

- « La cessation des paiements et le non-paiement de dettes civiles », *Rev. tr. dr. com.*, 1970, p. 641 s.
- « La construction immobilière en société », *Rev. soc.*, 1972, p. 181 et 585.
- « Le droit pénal de la vente », *Recueil Dalloz* (ci-après *D.*) 1973, Chr. 323.
- « La criminalité d'affaires », *Rev. sc. crim.*, 1974, p. 45 s. (aussi en version anglaise).
- « Construction et esthétique: problèmes de droit pénal », *Rev. Droit et Ville*, 1976, p. 87 s.
- « Le droit pénal français de l'environnement », in *Travaux de l'Association Henri Capitant*, tome 27, 1976.
- « Droit pénal et protection de l'environnement (droit comparé des pays européens) », in *Environmental Policy and Law*, 1976, p. 161 s.
- « La responsabilité pénale dans l'entreprise en France (à propos du droit positif et de l'Avant-projet de Code pénal) », *Rev. dr. pén. et crim.*, 1976-1977, p. 493 s.
- « Le délit des initiés va-t-il changer la Bourse ? », *D.*, 1977, Chr. 81.
- « La prise en compte des préoccupations d'environnement dans le domaine de l'urbanisme - Aspects de droit pénal », *J.C.P.*, 1977, I.2872.
- « Criminalisation et infractions financières, économiques et sociales », *Rev. sc. crim.*, 1977, p. 509 s.
- « Les délits financiers commis dans le cadre des sociétés commerciales », *D.*, 1978, Chr. 87.
- « La protection pénale du milieu naturel en France », *Rev. int. dr. pén.*, 1978, p. 109 s.
- « La responsabilité pénale des groupements et l'Avant-projet de Code pénal », *Rev. int. dr. pén.*, 1979, p. 39 s.
- « Le droit pénal des sociétés commerciales et la discipline pénale des marchés mobiliers en France », *Rivista delle società*, 1979, p. 43 s.
- « La criminalité, le droit pénal et les multinationales », à partir d'une recherche menée en collaboration avec K. Tiedemann, *J.C.P.*, 1979, I.2935 (aussi en version allemande et espagnol).
- « Rendre plus dissuasif le droit pénal des affaires », *Rev. dr. pén. et crim.*, 1981, p. 299 s.
- « Les aspects pénaux de l'information sociétaire en France, rapport français », *Rivista delle società*, 1982, p. 755 s.
- « A propos du secret professionnel », *D.*, 1982, Chr. 267.
- Présentation, direction et coordination des rapports français sur « La ville et la criminalité », Xe Congrès international de défense sociale, Thessalonique, septembre 1981, *Arch. Polit. crim.*, 1983, n° 6, p. 74 s.
- « La corruption des négociateurs de marchés internationaux », Institut des droits d'expression française, *Rev. jur. et polit., indépendance et coopération*, 1983, p. 470 s.
- « Le sentiment d'insécurité » (direction d'un atelier), *Cours international de criminologie*, Presses universitaires d'Aix-en-Provence, 1983, p. 470 s.
- « Permanence ou dérive du modèle libéral de politique criminelle », *Arch. Polit. crim.*, 1983, n° 6, p. 13 s.
- « La durée de la sentence, structures et stratégies du système pénal français », *Rev. int. de droit comparé*, 1983, p. 165 s.
- « Concepts et conceptions du droit pénal des affaires, Rapport général », Association internationale de droit pénal, *Rev. int. droit pénal*, 1983, p. 41 s.

- « Processus et perspectives de la justice pénale dans un monde en évolution », in *Cahiers de défense sociale*, 1983, p. 103 s. (rapport général préparatoire du VIIe Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants (aussi en version portugaise).
- « Des victimes, repères pour une approche comparative », *Rev. sc. crim.*, 1984, n° 2, p. 209 s.
- « L'analyse "système" et la politique criminelle », *Arch. Polit. crim.*, 1985, p. 27 s. (aussi en versions polonaise, portugaise et anglaise).
- « Pour des principes directeurs de législation pénale », *Rev. sc. crim.*, 1985, p. 225 s.
- « La création des lois et leur réception dans la société », Xe Congrès international de criminologie, Vienne, 1983, *Annales internationales de criminologie*, 1985, p. 83 s. (aussi en version portugaise).
- « Le droit pénal, l'individu et l'entreprise : culpabilité "du fait d'autrui" ou "du décideur" », *J.C.P.*, 1985 (éd. Entreprise. 14539, éd. Générale. 3218).
- « Code pénal d'hier, droit pénal d'aujourd'hui, matière pénale de demain », *D.*, 1986, 27 (conférence prononcée au Centre de logique Perelman de Bruxelles, également publiée in *Arguments d'autorité et arguments de raisons en droit*, Némésis, 1988)
- « Des principes directeurs de politique criminelle pour l'Europe », Journées du Cinquantenaire de la Revue de science criminelle et de droit pénal comparé, *Rev. sc. crim.*, 1987, p. 25 s.
- « L'internationalisation des sociétés contemporaines dans le domaine de la criminalité et les réponses du mouvement de défense sociale », Rapport général introductif au XIe Congrès de la Société internationale de défense sociale (nov. 1986), *Rev. sc. crim.*, 1987, p. 511 s. (aussi en version russe).
- « La "matière pénale" au sens de la Convention européenne des droits de l'homme comme flou du droit pénal », direction du groupe de recherche 'Logiques juridiques et droits de l'homme', *Rev. sc. crim.*, 1987, n° 4, p. 819 s.
- « Systèmes d'administration de la justice et prévention », 39ème Cours international de criminologie (juill. 1987), *Rev. dr. pén. et crim.*, 1988, p. 119 s.
- « Les problèmes juridiques et pratiques posés par la différence entre le droit criminel et le droit administratif pénal ». Rapport général, XIVe Congrès Association internationale de droit pénal, *Rev. int. dr. pén.*, 1988. (aussi en versions italienne et espagnole).
- « Ni procureurs, ni victimes, qui sont-ils ? », Rapport introductif au XXIIIe Congrès français de criminologie, L'action civile des groupements: l'action publique menacée ou partagée ?, *Arch. Polit. crim.*, 1988, n° 19, p. 11 s.
- « Le droit pénal français des sociétés », *Rivista trimestriale di diritto penale dell'economica*, 1988, n° 1.
- « Les standards en droit pénal », Aix, sept. 1988, *Revue de la recherche juridique, droit prospectif*, 1988, n° 4, 1019 s.
- « Vers une autre logique juridique : à propos de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », *D.*, 1988, Chr. 221.
- « Le rayonnement international de la pensée de Cesare Beccaria », *Rev. sc. crim.*, 1989, n° 2, p. 251 s.
- « La perception des droits de l'homme dans la société contemporaine, projet d'enquête à partir de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », *Arch. Polit. crim.*, 1989, p. 35 s.

- « Discours juridique et discours ordinaire, premiers résultats de la recherche sur la perception des droits de l'homme dans la société contemporaine », *Arch. Polit. crim.*, 1990, p. 145 s.
- « Politique criminelle et droits de l'homme - Vers une logique floue », *Rev. interdisciplinaire d'études juridiques*, 1990, p. 24 s.
- « Réformer : Anciens et nouveaux débats », *Pouvoirs*, octobre 1990, p. 5 s.
- « Le droit pénal des affaires et la Convention européenne des droits de l'homme, aspects du droit processuel », *Droit et pratique du commerce international*, 1991, p. 366 s.
- « Contraintes européennes et politique criminelle », *Rev. dr. pén. et crim.*, 1992, p. 427 s.
- « La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et la logique floue », *Rev. dr. pén. et crim.*, 1992, p. 1031 s.
- « Personnes morales françaises et étrangères », *Rev. soc.*, 1993, p. 255 s. et « La responsabilité pénale des personnes morales : à quelles conditions et selon quelles modalités ? », *Rev. soc.*, 1993, p. 261 s.
- « La répression des fraudes contre le budget de la Communauté européenne dans un contexte démocratique », *Rev. sc. crim.*, 1993, p. 585 s.
- « La politique pénale est-elle une politique publique comme les autres ? », *Rev. sc. crim.*, 1994, p. 150 s.
- « Le crime contre l'humanité, les droits de l'homme et l'irréductible humain », *Rev. sc. crim.*, 1994, p. 477 s.
- « Réflexions sur le pouvoir disciplinaire », *Rev. trim. droits de l'homme*, 1995, p. 155 s.
- « Réinventer le droit commun », *D.*, 1995, Chr. 1.
- « Perspectives sur la procédure pénale en Europe », *Annales de l'Université d'Urbino*, 1996 (aussi en versions italienne et espagnole).
- « La preuve pénale », Conférence Centre de philosophie du droit de l'Université de Paris 2, *Droits*, 1996, p. 53 s. (aussi en versions chinoise et italienne).
- « Evolution du ministère public et principes directeurs du procès pénal dans les démocraties », *Justices*, Dalloz, 1996, p. 75 s. (aussi en version espagnole).
- « A propos du Nouveau code pénal français » (avec Ch. Lazerges), *Rev. Dr. Pén. Crim.*, 1997, pp. 133-184 ; repris en préface au *Il codice penale francese*, Cedam, Padova, 2001.
- « La corruption un défi pour l'Etat de droit et la société démocratique », Rapport de synthèse du XIIIe Congrès de défense sociale (avec S. Manacorda), *Rev. sc. crim.*, 1997, n° 3, p. 696 s.
- « Chances et risques d'une politique européenne », Assises pour une nouvelle politique des migrations, *Migrations et société*, 1997, vol. 9, pp. 51-57.
- « Vers un droit pénal européen commun », *Arch. Polit. crim.*, 1997, n° 19, pp. 7-23 (aussi en versions italienne et persane).
- « Union européenne et droit pénal », Cours VIIIe session de l'Académie de droit européen, juin 1997, *Cahiers de droit européen*, 1997, pp. 631-677 (aussi en version anglaise).
- « L'humanité saisie par le droit », *Humanité humanitaire*, Facultés universitaires Saint-Louis, 1998, p. 73 s.; également in *Rev. d'éthique et de théologie morale*, 1997.
- « De la juste dénomination des droits de l'homme », *Droit et cultures*, 1998, n°35, p. 101 s.

- « La mondialisation du droit : chances et risques », *D.*, 1999, Chr. 43 (aussi en versions portugaise, persane et allemande).
- « Le *Corpus Juris*, un chantier ouvert dans la construction du droit pénal économique européen » (avec S. Manacorda), *European Journal of Law Reform*, 1999, vol. 1, n° 4, pp. 473-500.
- « Un veilleur pour l'Europe », *D.*, 1999, Act. n° 33.
- « L'évolution du droit pénal des affaires », *Gaz. Pal.*, 26-27 mars 1999, p. 10 s.
- « L'espace judiciaire européen, laboratoire de la mondialisation », Institut Robert Schuman, Université européenne de Florence, in *What future for Europe ?*, pp. 23-37 ; également in *D.*, 2000, Chr. 421 et in *Souveraineté nationale et mondialisation*, Séminaire francophone d'Asie du sud-est, Ambassade de France à Singapour, 2001, pp. 9-32 .
- « Vers un modèle européen de procédure pénale », *Arch. Polit. crim.*, 2000, pp. 21-30 (aussi en version chinoise).
- « Marge nationale d'appréciation et internationalisation du droit : réflexions sur la validité formelle d'un droit commun pluraliste » (avec M.-L. Izorches), *Rev. Int. droit comparé*, 2000, pp. 753-780, également in *Mc Gill Law Journal*, 2001, vol. 46, pp. 5-31.
- « Le droit pénal en Chine : avancées des textes et résistance des pratiques », *Gazette du Palais*, 2-4 juillet 2000 (numéro spécial sur le droit en Chine), pp. 34-37.
- « Nécessité, légitimité et faisabilité du *Corpus Juris* », *Agon* n° 25, déc. 1999, p. 5 s. (aussi en versions espagnole et anglaise).
- « La construction d'un Etat de droit dans la Chine d'aujourd'hui, avancées et résistances », *D.*, 2002, Chr. 2484 (aussi en version anglaise).
- « Interdire et punir : le clonage reproductif humain », *Rev. trim. droits de l'homme*, 2003, p. 429 s.
- « La Cour pénale internationale et les interactions entre droit interne et international », *Rev. sc. crim.*, 2003, p. 1 s. (aussi en version anglaise).
- « Faut-il interdire le clonage Humain ? », *D.*, 2003, Chr. 2517.
- « Intervention lors de la cérémonie de promotion au doctorat *honoris causa* de l'Université catholique de Louvain », *Rev. trim. droits de l'homme*, 2003, pp. 749-753.
- « Le droit pénal comme éthique de la mondialisation », *Rev. sc. crim.*, 2004, pp. 1-10 (aussi en versions anglaise et portugaise).
- « La CPI et les interactions entre droit international pénal et droit pénal interne à la phase d'ouverture du procès pénal », *Rev. sc. crim.*, 2005, n° 3, pp. 473-481 (à paraître également in *Journal of International Criminal Justice*).
- « La dimension juridique du multilatéralisme régional », *Multilatéralisme régional* N°7, SHS-2006/WS/MR/7, UNESCO, 2006, in <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001462/146222F.pdf>
- « Le pluralisme ordonné et les interactions entre ensembles juridiques », *D.*, 2006, n° 14, pp. 951-957.
- « La démocratisation des savoirs », *Rue Descartes*, n° 55 : Philosophies entoilées, février 2007, <http://www.ciph.org/publications.php?idRue=55>